



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 7 août 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Le directeur départemental

à

Affaire suivie par Chantal BICHLER
chantal.bichler@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 27

Monsieur le Président de la Communauté
d'Agglomération de Metz Métropole
Pôle Gestion des Milieux aquatiques et
Réseaux d'Assainissement
Harmony Park
11, boulevard Solidarité
BP 55025
57071 METZ CEDEX 3

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante : **pose d'une grille de retenue des embâcles et d'un tête d'aqueduc sur le ruisseau de Mey, rue Louis Girard à MEY.**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 57 juillet 2017
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2017-00324
- Dossier réalisé par : CA de Metz Métropole

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint «**le récépissé clôturant son instruction administrative**». Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du Code de la justice administrative.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune MEY où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité Police de l'eau,


Valérie ANTOINE-POTIER

Copie pour information : AFB

